

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 JANVIER 2017

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 10/01/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 23/01/2017

Délibération n° D-2017-3

**Finances - Autorisation de programme et des crédits de
paiement (AP / CP) Agenda d'Accessibilité Programmée -
Ajustements**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Monsieur Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

Excusés :

Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN.

Direction des Finances

Finances - Autorisation de programme et des crédits de paiement (AP / CP) Agenda d'Accessibilité Programmée - Ajustements

Monsieur Alain GRIPPON, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Vu les articles L 2311-3 et R 2311-9 du Code général des collectivités territoriales.

Vu la délibération n°D-2015-283 du 14 septembre 2015 approuvant l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la Ville de Niort.

Vu la délibération n°D-2015-446 du 18 décembre 2015 portant création de l'AP / CP Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Vu la délibération n°D-2016-451 du 5 décembre 2016 présentant le premier rapport annuel de l'Ad'AP de la Ville de Niort.

Portant sur un montant global de 10 409 255 € TTC, l'Ad'AP est prévue pour une durée de 9 ans. Elle permettra de réaliser différents travaux en vue de rendre accessibles des bâtiments recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP) de la Ville de Niort.

L'année 2016 a été plutôt consacrée à des phases d'études sur l'Ad'AP et aux dépôts des dossiers à la Sous-commission Consultative Départementale en vue d'obtenir l'attestation des travaux d'accessibilité.

Le lancement des travaux ayant été décalé dans le temps, il convient également de procéder à un ajustement du prévisionnel initial des crédits de paiement.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- engager les crédits de paiement selon le nouveau prévisionnel suivant :

Type d'AP	AP de plan	Crédits de Paiement								
		2016 provisoire	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses totales	10 409 255 €	144 124,60	533 040	975 000	1 122 000	1 122 000	1 121 455	1 779 000	1 779 000	1 833 635,40
Accessibilité des ERP	10 189 255 €	132 175,49	460 440	959 000	1 100 000	1 100 000	1 101 455	1 760 000	1 760 000	1 816 184,51
Accessibilité des IOP	220 000 €	11 949,11	72 600	16 000	22 000	22 000	20 000	19 000	19 000	17 450,89

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Alain GRIPPON